

Appel à projet : Accueil d'espaces « Guinguette » - été 2022.

Appel à candidature.

Sortir, se rencontrer, se divertir, tels sont les objectifs de la guinguette saisonnière. La mise en place d'un événement de type « guinguette » en période estivale vise à proposer un espace convivial et intergénérationnel de détente, de loisirs et de divertissements favorisant les rencontres et le vivre-ensemble. Le présent appel à projets, « mise en place d'espaces guinguettes – été 2022 », porte sur la mise à disposition du domaine public sur des sites en bord à voie ou plans d'eau sur le territoire de l'agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane pour une durée de trois mois maximum : au plus tôt du 1^{er} juillet 2022 et au plus tard au 30 septembre 2022.

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques, cette mise à disposition pour une activité économique, d'un terrain dépendant du domaine public, est soumise à avis de publicité et de mise en concurrence.

Les candidats au présent appel à projet devront fournir des propositions de programme d'animations, divertissements et loisirs tout public s'inscrivant dans la dimension naturelle du site et permettant au plus grand nombre de participer.

Date et heure limites de réception des candidatures : vendredi 20 mai 2022 à 12h00.

Les documents sont téléchargeables à l'adresse suivante : <https://marchespublics596280.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome> , en insérant La référence : **Guinguettes2022** dans l'onglet « consultation. » et auprès de franck.laine@bethunebruay.fr et valerie.declercq@bethunebruay.fr